

# Le détournement des indemnités de la guerre du Golfe et les assassinats de Pierre Bérégovoy et François de Grossouvre

**Le général de Gaulle avait qualifié François Mitterrand du délicieux sobriquet d'« arsouille ».**

**Afin de bien percevoir ce que le général pensait de « La Mite » il est nécessaire de donner quelques synonymes du qualificatif « arsouille » et nous trouvons sur le web : « vaurien, gouape, frappe, fripon, canaille, chenapan, crapule, dévoyé, garnement, gredin, voyou, sacripant, fripouille, galapiat ».**

Ces synonymes sont particulièrement évocateurs... Le général a immédiatement perçu le fond de la personnalité de François Mitterrand, et l'histoire lui donnera raison à un point que lui-même n'aurait jamais imaginé.

De plus, s'il avait appris, de son vivant, que Mitterrand avait dérobé 3,5 milliards de dollars destinés à la Défense Nationale, qu'aurait-il fait ?... Je n'ose pas y penser.

Et c'est d'ailleurs la grande différence de comportement – que dis-je ?... de Conscience ! - qui différencie les autres présidents de la Vème République avec le grand Président que fut le général de Gaulle. Il est temps de retrouver des valeurs si nous voulons faire face aux défis planétaires qui s'annoncent, et ces valeurs seront celles du Gaullisme.

**Mais, en fait, pour quelles raisons les fonctionnaires et les dirigeants politiques qui ont pris connaissance du détournement des indemnités de la guerre du Golfe se sont-ils tu ?...**

Pour répondre à cette question il est nécessaire de se pencher sur le niveau de corruption de la classe politique, de gauche comme de droite, sur la soumission des fonctionnaires à leur hiérarchie ainsi que sur les risques encourus par ceux qui ont osé mettre en cause le système.



## LA CORRUPTION

Le financement des partis politiques a nécessité, pendant très longtemps, des aides plus ou moins légales. Ce n'est qu'à partir de 1988 que la première loi de financement des partis politiques a permis une légalisation de ce financement.

Le régime actuel du financement de la vie politique résulte des lois suivantes : - [loi organique et loi ordinaire du 11 mars 1988](#) relatives au financement de la vie politique ; - [loi du 15 janvier 1990](#) relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques ; - [loi du 29 janvier 1993](#) relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ; - [loi du 19 janvier 1995](#) relative au financement de la vie politique ; - [loi organique du 20 janvier 1995](#) relative au financement de la campagne en vue de l'élection du Président de la République ; - [loi du 8 février 1995](#) relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certaines fonctions ; - [loi du 29 janvier 1996](#) prise pour l'application des dispositions de la loi constitutionnelle no 95-880 du 4 août 1995 qui ont institué une session parlementaire ordinaire unique et modifié le régime de l'inviolabilité parlementaire ; - [loi du 6 juin 2000](#) tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ; - [loi du 10 juillet 2000](#) relative à l'élection des sénateurs ; - [loi organique du 5 février 2001](#) modifiant la loi no 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - [loi du 11 avril 2003](#) (dispositions relatives au financement des partis politiques) et ordonnance du 8 décembre 2003 portant simplification administrative en matière électorale - [loi organique du 5 avril 2006](#) (élection présidentielle).

**Mais, malheureusement, pour le cas qui nous préoccupe, le détournement des 3,5 milliards de dollars des indemnités de la guerre du Golfe de 1991, nous avons là, non pas un financement de parti politique, mais un vol d'argent public, un crime contre l'Etat !...**

Si la corruption était largement répandue pour financer les partis politiques avant 1988, elle n'est pas suffisante pour expliquer le mutisme des dirigeants politiques sur cette affaire depuis 1991.

**Afin de comprendre comment une telle situation a pu se développer, NOUS DEVONS NOUS TOURNER VERS L'EMPRISE MAFIEUSE ORGANISÉE SUR LA CLASSE POLITIQUE PAR FRANCOIS MITTERRAND ; ET LE PIRE ME SEMBLE ÊTRE LES SUICIDES SPECTACULAIRES DE PIERRE BÉRÉGOVOY ET DE FRANCOIS DE GROSSOUVRE QUI ONT PROVOQUÉ UNE VÉRITABLE CRAINTE PARMIS LES DIRIGEANTS POLITIQUES.**

### L'ASSASSINAT DE PIERRE BEREGOVOY

**Nommé Premier ministre, Pierre Bérégovoy se présente comme le chantre de la lutte contre la corruption affairiste et politique. Lors du discours de politique générale du 8 avril 1992, qu'il prononce devant l'Assemblée nationale après la formation de son gouvernement, il déclare notamment :**

*« [...] Urgence, enfin, dans la lutte contre la corruption. [...] Avec le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, je veux publiquement apporter mon soutien aux juges qui poursuivent la fraude, sans autre passion que le droit. On soupçonne certains hommes publics de s'être*

*enrichis personnellement de manière illégale. S'ils sont innocents, ils doivent être disculpés ; s'ils sont coupables, ils doivent être châtiés ; dans tous les cas, la justice doit passer. [...] J'apporte également mon soutien aux policiers qui travaillent consciencieusement sous le contrôle des juges pour traquer les corrupteurs. [...] Toutes les procédures seront conduites à leur terme, dès lors qu'elles révéleront des actes frauduleux commis à des fins d'enrichissement personnel. [...] S'il est des dossiers qui traînent, croyez-moi, ils ne traîneront plus. [...] Croyez-vous que je prendrais la responsabilité de tels propos devant la représentation nationale - que je respecte - et devant l'opinion publique, si je n'avais pas l'intention d'honorer tous les engagements que je prends devant vous ? »*

Répondant instinctivement aux invectives de certains députés, le premier ministre brandit alors une feuille de papier et déclare : *« Comme je suis un Premier ministre nouveau et un homme politique précautionneux, j'ai ici une liste de personnalités dont je pourrais éventuellement vous parler. Je m'en garderai bien ! [...] S'il existe encore des élus qui, à quelque niveau que ce soit et à quelque parti qu'ils appartiennent, ne respectent pas les nouvelles règles de financement de l'activité politique, qu'ils le sachent : le gouvernement sera impitoyable. »*

**Mais, l'action menée contre la corruption par Pierre Bérégovoy s'est terminée le jour de son suicide, le 1<sup>er</sup> mai 1993. L'émotion a été considérable car le Premier ministre était un homme du peuple et il bénéficiait d'un soutien populaire important.**

**Cette note sera aussi un hommage à Pierre Bérégovoy.** Il avait une résidence secondaire à St-Martin-aux-Buneaux, d'où est originaire ma famille, et il y a laissé le souvenir d'un homme politique humain, et intègre.

**Il est temps pour les socialistes de lever le voile sur ce qu'ont été les années Mitterrand et de redonner aux vrais socialistes, comme l'était Pierre Bérégovoy, la place qu'ils devraient avoir dans notre Histoire.**

Le parti socialiste, et la gauche, n'auront aucun avenir, tant qu'ils n'auront pas eu le courage de dénoncer les véritables turpitudes de l'Arsouille, de dénoncer son véritable niveau de corruption, de dénoncer sa véritable nature de parrain qui a peut-être fait assassiner deux de ses plus proches collaborateurs, l'un Pierre Bérégovoy, Premier ministre, et l'autre, François de Grossouvre, son propre conseiller à l'Elysée.

**En janvier 2008, le journaliste Eric Raynaud a fait paraître un ouvrage intitulé « Un crime d'Etat ? La mort étrange de Pierre Bérégovoy. »**

**Je reprends un extrait d'un article qui présente ce livre** (source [francesoir.fr](http://francesoir.fr)) : *'Par hasard, lors des commémorations du dixième anniversaire de la mort de Pierre Bérégovoy en 2003, son regard s'est arrêté net sur la photo parue le 3 mai 1993 dans Le Journal du Centre. L'auteur du cliché, tétanisé par la scène, a cependant réussi à la fixer : « On constate nettement un trou sur le sommet du crâne, explique le journaliste. Rien à voir avec une balle tirée dans la tempe. Je me suis alors dit : il y a eu deux balles. Donc une de trop... »* Ainsi débute son enquête. *Durant cinq ans, il rencontre les protagonistes du drame, les proches de Béré, comme les Français surnomment familièrement cet homme politique hors du commun, et des policiers. Parmi eux, le sulfureux commissaire Marty-Vrayance, révoqué en 2006. Un enquêteur brillant, homme de confiance du grand patron des RG, qui a été pour partie victime de sa curiosité. « Quand j'ai lu le rapport de Marty, confie Eric Raynaud, j'ai été convaincu qu'il s'agissait d'un assassinat. Partant de là, j'ai tout vérifié. »* Dans son document qui se dévore en une nuit, comme un polar, Eric Raynaud égrène chacune des incohérences de cette affaire sensible : l'emploi du temps le 1er mai, les deux détonations, la trajectoire de la balle, la position du corps, les contradictions des témoins, la

*mise sous écoutes téléphoniques du député maire de Nevers, la disparition de l'agenda Hermès qu'il avait rangé dans sa poche comme l'attestent les images de France 3, la peur de son entourage, les cambriolages qui ont précédé sa mort, le refus opposé à Gilberte Bérégovoy qui jusqu'à son dernier souffle demanda un exemplaire du rapport d'autopsie... « Ce ne fut pas facile, mais beaucoup de gens ont accepté de se confier, » précise l'auteur qui, à son tour, a subi des pressions au point de plusieurs fois faire intervenir la police de Nevers. Par objectivité, il remet en perspective la thèse d'un Bérégovoy « livré aux chiens », les journalistes qui avaient révélé l'existence du prêt amical d'un million de francs par Roger-Patrice Pelat, soupçonné de délit d'initiés dans le scandale Pechiney. Mais il bat la thèse en brèche. D'où le trouble qui s'empare du lecteur... '.*

Ce suicide de Pierre Bérégovoy est à rapprocher du suicide de François de Grossouvre.

## **L'ASSASSINAT DE FRANCOIS DE GROSSOUVRE**

Le 7 avril 1994, le conseiller et ami de Mitterrand, François de Grossouvre, se suicidait d'une balle de revolver dans la tête. Source : [europe1.fr](http://europe1.fr)

*« Il est presque 20 heures lorsque le chauffeur de François de Grossouvre et son garde du corps vont frapper au bureau du conseiller présidentiel, situé dans l'aile ouest du palais élyséen. M. de Grossouvre a été convié à un dîner donné par le président du Sénat gabonais et sa femme, et la ponctualité y est de mise. En ouvrant la porte, les deux hommes se heurtent cependant à un spectacle qui laisse sans voix. François de Grossouvre gît inanimé sur un fauteuil, baignant dans une mare de sang. Le revolver qu'il a utilisé est d'une puissance telle que le sang a éclaboussé le plafond.*

*Certaines raisons ont été avancées pour justifier le désir de François Grossouvre d'en finir : il était récemment tombé en disgrâce et son amitié avec le président s'étiolait au point qu'il avait été mis sur écoute et était suivi, ou du moins le croyait-il. Cependant de nombreux éléments de l'affaire ne coïncident pas avec les faits. Car comment expliquer que personne, pas même les gardes postés à moins de trois mètres de la fenêtre où à eu lieu le drame n'ait entendu la détonation ? Que dire également du bouquet que le conseiller a fait parvenir à son hôte, Mme Rawiri pour confirmer sa présence au dîner ? Un geste résolument étrange pour un homme qui a décidé de mettre fin à ses jours.*

*Dans son livre "« Suicide » d'Etat à l'Élysée", paru aux éditions Alphée, le journaliste d'investigation Eric Reynaud avance la thèse d'un "suicide forcé". Pour lui, François de Grossouvre fait partie d'une "liste" de suicidés, à laquelle appartenait notamment l'ancien premier ministre Pierre Bérégovoy. Sa connaissance d'affaires aussi privées que l'existence de la fille naturelle de François Mitterrand, qu'il cachait au premier étage de son domicile pourraient, selon le journaliste, avoir influé sur la décision de faire suicider M. de Grossouvre ».*

**Cet hypothèse de l'assassinat de François de Grossouvre a déjà été développée dans le livre « Guerres secrètes à l'Élysée » de Paul Barril, l'ancien n°2 du GIGN.**

Des éléments précis militent en faveur de cette version (source [wikipédia.org](http://wikipédia.org)):

- *l'absence d'enquête sérieuse, notamment auprès des personnes présentes ce soir-là à l'Élysée ;*

- la disparition de la totalité de ses notes au Président de la République, de nombreuses autres archives et surtout du manuscrit de "souvenirs" que François de Grossouvre rédigeait ;
- la luxation de l'épaule gauche de la victime, découverte lors de l'autopsie, qui pourrait être due au fait qu'il aurait été maintenu de force sur son fauteuil lors du "suicide";
- le bruit de la détonation de l'arme qui n'a pas été entendu: il aurait pu être masqué pour éviter que le garde du corps, demeurant à proximité, n'intervienne trop vite;
- la dégradation continue des relations entre la victime et F.Mitterrand reportée par des familiers;
- des remarques de F.Grossouvre vers la fin de sa vie affirmant qu'il se sentait menacé " ils vont me tuer ..."
- les suicides en série : *Pierre Bérégovoy*, le capitaine Guézou.

*Plusieurs des enfants de François de Grossouvre ayant commencé des recherches sur la mort de leur père, ont reçu des menaces anonymes et deux ont même été mis en garde directement par François Mitterrand qui les a, peu après la mort de leur père, en avril 1994, découragé d'entreprendre des "recherches inutiles".*

*Certains sites internet ont rapproché de cette série de suicides la mort du gendre de François de Grossouvre, Philippe Brelot, suicidé le 11 juillet 1997 d'une balle de fusil de chasse dans la tête.*

*Les derniers mois de sa vie, François de Grossouvre invitait régulièrement des journalistes pour leur faire des confidences sur les dérives du pouvoir mitterrandien, et il rédigeait des mémoires.*

**Tout ceci est vraiment intéressant, mais quelles pourrait bien être les raisons qui auraient pu pousser François Mitterrand à faire assassiner Pierre Bérégovoy et François de Grossouvre ?...**

A vrai dire il y en a principalement deux.

**La première raison** est de faire taire définitivement les deux personnes les plus décidées à ne pas tolérer ce niveau de corruption, ce crime contre l'État, ce crime contre les citoyens, ce crime contre la démocratie, qui est le détournement des indemnités de la guerre du Golfe attribuées à la France par les pays arabes en 1991.

**La deuxième raison** est que l'Arsouille a peut-être pensé que ces deux exemples seraient suffisants pour faire taire tous les dirigeants politiques qui seraient tentés de dénoncer ce crime.

**CETTE POLITIQUE DE MAFIEUX S'APPELLE « RÉGNER PAR LA TERREUR ».**

J'ai pu vérifier cette hypothèse lorsque j'ai évoqué ce détournement de fonds avec un commissaire européen, en face à face, et que je l'ai senti immédiatement terrorisé par cette affaire.

Pouvons-nous tolérer tout ceci encore longtemps ?...

Pouvons-nous rester un totalitarisme mafieux tenu par des crapules, ou des lâches ?...

La réponse est non.

**Aussi j'ai la conviction que Nicolas Sarkozy va rompre définitivement avec notre passé mafieux en rendant public le détournement des indemnités de la guerre du Golfe et en expliquant aux Français que le mutisme des dirigeants politiques sur ce détournement de fonds publics a d'abord été provoqué par la crainte de subir le même sort que Pierre Bérégovoy et François de Grossouvre.**

Et, lorsque cela sera fait, nous serons alors devenus une véritable démocratie.

Jean-Charles Duboc